

1,65 mio de francs économisés
sur le dos du personnel

NON!

A la suspension de la participation à la prime d'assurance maladie en 2026

RASSEMBLEMENT DU PERSONNEL DE LA VILLE DE LANCY LE 20 NOVEMBRE 2025 à 19H30



Devant la mairie de Lancy
(lors du conseil municipal)

POURQUOI ?

- Le conseil administratif a décidé de suspendre la participation à la prime d'assurance maladie pour 2026.
- Nos conditions de travail ne sont pas des variables d'ajustement budgétaires

NOUS DEMANDONS

- Que la participation à la prime d'assurance maladie soit maintenue, afin que les membres du personnel puissent continuer à vivre dignement face à la hausse constante du coût de la santé !

Unis, forts et nombreux, pour
faire entendre notre désaccord.

Syndicat des Services Publics - Genève

ssp vpod

6, rue des Terreaux du Temple - 1201 Genève
tel: 022 741 50 80 - fax 022 741 50 85
www.sspge.ch

Commission du
personnel de
la Ville de Lancy

Sit

syndicat

interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs

Le conseil administratif a décidé de suspendre la participation à la prime d'assurance maladie pour 2026 à tous les membres du personnel.

CONSEQUENCES

« J'ai dû changer ma franchise pour assurer le paiement de ma prime »

Plus de 80% des membres du personnel verront leur pouvoir d'achat baisser dès janvier 2026.

« Nous sommes un couple qui travaillons à la ville de Lancy et nous allons perdre un total de 5'676 sur l'année »

Double peine pour les fonctions qui ont également une baisse de classe en 2026.

Moins de soutien, plus de difficultés à boucler les fins de mois.

Une mesure qui fragilise les membres du personnel face à la hausse du coût de la vie.

Les plus bas salaires paient le prix fort !

Syndicat des Services Publics - Genève

ssp vpod

6, rue des Terreaux du Temple - 1201 Genève
tel: 022 741 50 80 - fax 022 741 50 85
www.sspge.ch

Commission du
personnel de
la Ville de Lancy

Sit
syndicat
interprofessionnel
de travailleuses et
travailleurs